



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

TESTS DE POSITIONNEMENT NATIONAUX EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Mesdames, messieurs,

chers collègues,

Comme vous le savez, **à partir du 16 septembre 2019 et jusqu'au 4 octobre**, vos élèves de seconde générale et technologique passeront des tests de positionnement anonymisés en français et en mathématiques.

Ces tests, améliorés pour tenir compte des remontées des établissements, ont une finalité avant tout pédagogique et à ce titre, vous êtes les premiers destinataires des résultats de chacun de vos élèves.

Croisés avec le livret scolaire unique, avec les résultats du DNB ainsi qu'avec vos propres évaluations et observations, ils vous aideront à mieux cerner le profil de chaque élève dès ce début d'année scolaire en donnant un état du niveau de maîtrise des compétences :

- en français, dans trois domaines : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et compréhension du fonctionnement de la langue ;
- en mathématiques, dans quatre domaines principaux : l'organisation et la gestion des données, les nombres et les calculs, la géométrie de raisonnement et les expressions algébriques.

Les professeurs de toutes les disciplines sont concernés par l'ensemble des compétences évaluées en français ou en mathématiques. En effet, l'exploitation des résultats permet d'interroger les pratiques pédagogiques, les progressions et priorités pour chaque classe, de travailler plus particulièrement la capacité de raisonnement, la maîtrise de la langue, la compréhension de l'écrit, l'expression écrite et orale ou encore la résolution de problèmes.

Les exercices proposés sont différents d'une année à l'autre, mais leur conception facilite les comparaisons dans le temps. Le processus est adaptatif, c'est-à-dire qu'après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de ses résultats. Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux attendus de fin de cycle 4 (B.O. n°11 du 26 novembre 2015).

Afin de vous aider à vous approprier ces contenus, vous trouverez sur le site Eduscol (<https://eduscol.education.fr/tests-2de/>) plusieurs documents utiles :

- descriptifs des séquences ;
- diaporama de présentation ;
- simulation de test / test d'entraînement ;
- propositions d'exploitations pédagogiques.

La DGESCO met également à la disposition des enseignants des fiches (six fiches en français, vingt en mathématiques) pour accompagner les élèves. Ces fiches proposent chacune une analyse des difficultés rencontrées généralement par les élèves, des stratégies et des activités spécifiques pour construire et renforcer les compétences, des pistes pour réinvestir et consolider les acquis et un prolongement proposant une sélection de ressources institutionnelles en lien avec les compétences évaluées.

Par ailleurs, un document présentant la moitié des items utilisés cette année dans les tests sera mis à votre disposition sur le site Eduscol dès la veille du début des passations.

La consultation de ces divers documents gagnera à être complétée par votre propre observation d'élèves en situation de test. C'est pourquoi nous vous encourageons, dans la mesure où l'organisation prévue dans votre établissement le permettra, à assister à la passation d'une classe au moins afin de vous faire une représentation complète de ces évaluations et des difficultés éventuellement rencontrées par vos élèves. Cela vous aidera ensuite à mieux appréhender les résultats qui vous seront communiqués.

Ces résultats, dont la présentation a été améliorée, seront disponibles dans les jours qui suivent les passations. L'analyse des résultats des élèves se fera sur la base de six paliers de maîtrise de compétence (au lieu de quatre l'an dernier) et offrira donc des bilans individuels plus précis.

Nous vous invitons à en prendre connaissance pour repérer au plus vite les élèves les plus en difficulté dans chacune de vos classes afin d'organiser rapidement toute l'aide nécessaire en lien avec l'équipe de direction¹. Lors des échanges avec les familles, vous disposerez d'éléments objectifs qui permettront de présenter les compétences à soutenir chez l'élève, mais surtout les réussites et acquis qui vont autoriser les progrès à venir. Un message encourageant est à ce stade essentiel pour construire la relation de confiance avec l'élève et sa famille.

Selon les modalités retenues au sein de votre établissement, ces résultats peuvent faire l'objet d'une réflexion en conseil d'enseignement ou pédagogique ou lors d'une première réunion de liaison collèges-lycée. Ces échanges pourront ainsi vous aider à compléter votre diagnostic des difficultés rencontrées par vos élèves les plus fragiles, reconstituer des parcours d'apprentissage, vous fournir des informations essentielles pour mieux comprendre et aider chacun.

L'inspection pédagogique régionale se tient à vos côtés pour vous accompagner en établissement dans l'analyse de ces résultats et dans leur exploitation au profit de la réussite de tous.

¹ à titre d'exemple : entretien individuel, consultation du livret scolaire, rendez-vous avec la famille, orientation systématique vers les dispositifs d'accompagnement, mise en place d'une différenciation pédagogique, etc.